CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. Commande

La commande s'accompagne toujours de la remise d'un bon de commande numéroté émis par IKEA. IKEA se réserve le droit de refuser une commande sans justification. IKEA ne peut être responsable de l'impossibilité d'exécuter une commande en cas de force majeure telle que par exemple, une rupture de stock.

2. Prix

Le prix stipulé sur le bon de commande est ferme et définitif. Les prix d'IKEA s'entendent hors frais d'expédition et hors frais de montage. Les articles vendus sont enlevés par l'acheteur au point de vente IKEA mentionné sur le bon de commande ou sur la facture.

3. Facturation

Les factures sont, sauf avis contraire mentionné sur la facture, payables à la réception. Toute facture impayée dans les délais de paiement entraînera de plein droit et sans mise en demeure, le débit d'un intérêt de retard au taux annuel de 10%. Le client sera en outre tenu d'acquitter, à titre de clause pénale, 10% du prix d'achat, avec un montant minimum de € 75 et avec un montant maximum de € 750.

4. Transfert de propriété

La propriété des articles vendus ne sera transférée qu'après paiement intégral du montant convenu et des sommes éventuellement dues en vertu de l'article précédent. IKEA prend en charge jusqu'au lieu de livraison les frais de perte ou de dommage occasionnés aux articles. En cas de non-paiement de la facture à son échéance, IKEA peut considérer, de plein droit et sans mise en demeure, la vente résiliée, et le stipuler au client par simple lettre recommandée.

5. Annulation de la commande

Pour les canapés sur commande, les tissus au mètre et tous les produits sur mesure, le client bénéficie d'un délai de réflexion de sept jours ouvrables à compter de la date de commande. Si le client décide de revenir sur son engagement, il devra le signifier par téléphone dans ce délai au service clientèle du magasin concerné en rappelant le numéro de sa commande et le confirmer par courrier ou télécopie dans les dix jours ouvrables à compter de la date de commande. Si le délai de réflexion est écoulé et si la livraison du canapé sur commande, des tissus au mètre et de tous les produits sur mesure n'a pas encore eu lieu, IKEA retiendra l'acompte de minimum € 125 (100% pour les tissus sur commande) en cas d'annulation de la commande. Après la livraison la commande ne peut plus être annulée. Si IKEA renonce à la conclusion du contrat après l'échéance du délai de réflexion et avant la livraison, sans qu'aucune non-exécution du contrat puisse être reprochée au client, IKEA doit payer au client un montant correspondant à l'acompte versé à titre de dommages-intérêts, sauf si aucune faute ne peut être reprochée à IKEA. Pour tout autre article, le client a la possibilité de résilier sa commande, à condition que cette résiliation soit effectuée de bonne foi et que les articles commandés n'aient pas encore été livrés au client, mais il prendra en charge les frais d'annulation (€ 50).

6. Réclamation

Toute réclamation concernant les factures doit être formulée par lettre recommandée dans les quinze jours de leur réception.

7. Droit d'échange

Après la livraison des canapés sur commande, des articles du coin bonnes affaires, des plantes, des tissus au mètre et tous les produits sur mesure, le client ne dispose plus d'un droit d'échange. Pour tout autre article le client aura la faculté d'échanger, après la livraison, les articles commandés, à condition que ceux-ci soient rapportés par le client avec le ticket de caisse aux frais du client, au point de vente où la commande a été faite, au plus tard 90 jours après l'achat conformément aux conditions générales d'échange.

8. Expédition

A la demande du client, IKEA peut expédier les articles à l'adresse indiquée par celui-ci et ce à partir du moment où la commande est complète. Cette expédition se fait au tarif d'expédition communiqué par IKEA. Ne sont pas compris dans le tarif d'expédition et sont à charge du client : les frais éventuels pour l'usage d'un monte-charge en cas d'accès difficile par la porte, l'escalier ou l'ascenseur intérieur au lieu de livraison et en cas de surcharge pondérale de la livraison totale. Si un monte-charge est nécessaire, le client devra obtenir l'autorisation de la commune à ses frais. IKEA ne sera en aucun cas tenu de payer une quelconque indemnité en cas d'indisponibilité des produits et de retard des livraisons dues à des causes indépendantes de sa volonté. IKEA sera responsable à l'égard du client pour chaque défaut de conformité, qui existe au moment de la livraison et qui se manifeste dans un délai de deux ans à partir de la date de cette livraison. Le client doit signifier le défaut de conformité par écrit à IKEA, Customer Care Center, Weiveldlaan 19 à 1930 Zaventem, dans un délai de deux mois à partir du moment où le défaut de conformité à été constaté.

9. Garantie

IKEA garantit ses produits contre les vices cachés éventuels.

10. Divers

Pour la préparation des marchandises en libre service par le personnel IKEA, sur demande explicite du client, IKEA se réserve le droit de facturer un montant forfaitaire de € 50 à titre d'indemnité. IKEA se réserve le droit de facturer un coût administratif de € 5, pour l'établissement des factures, faites sur demande explicite du client et pour autant qu'IKEA n'y soit pas légalement obligé.

11. Validité des conditions générales de vente

Seules les présentes conditions générales de vente sont applicables avec exclusion explicite des conditions propres du client, même si ces dernières sont mentionnées sur le bon de commande ou transmises à IKEA d'une autre façon. Toute dérogation aux présentes conditions générales est soumise à l'accord exprès et écrit d'IKEA et ce par une personne autorisée.

12. Compétences juridiques

Seul le droit belge est applicable. Les tribunaux compétents du lieu où le contrat a été conclu sont seuls compétents.

13. Vie privée

Conformément à la Loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, le client donne expressément l'autorisation à IKEA d'enregistrer toutes les données communiquées dans un fichier IKEA et de les traiter. Comme le prévoit la loi sur la protection de la vie privée pour le traitement des données à caractère personnel, ce fichier est signalé à la Commission de la protection de la vie privée. Les données à caractère personnel fournies sont exclusivement à usage interne, commercial et de marketing. Elles peuvent être communiquées à des fins de prospection commerciale à d'autres entreprises directement ou indirectement liées à IKEA BELGIUM sa. Si le client ne le souhaite pas, il lui suffit de le signaler par écrit à IKEA en mentionnant son nom, l'adresse et le numéro de client. Le client a constamment accès au fichier contenant ses données personnelles pour en prendre connaissance ou les modifier. Pour ce faire, il suffit d'écrire à IKEA en mentionnant le nom, l'adresse et le numéro de client.

IKEA®

Design and Quality
IKEA of Sweden

R 3/0806 • Inter IKEA Systems B.V. 2006

CANAPÉS

LA GARANTIE DE QUALITÉ

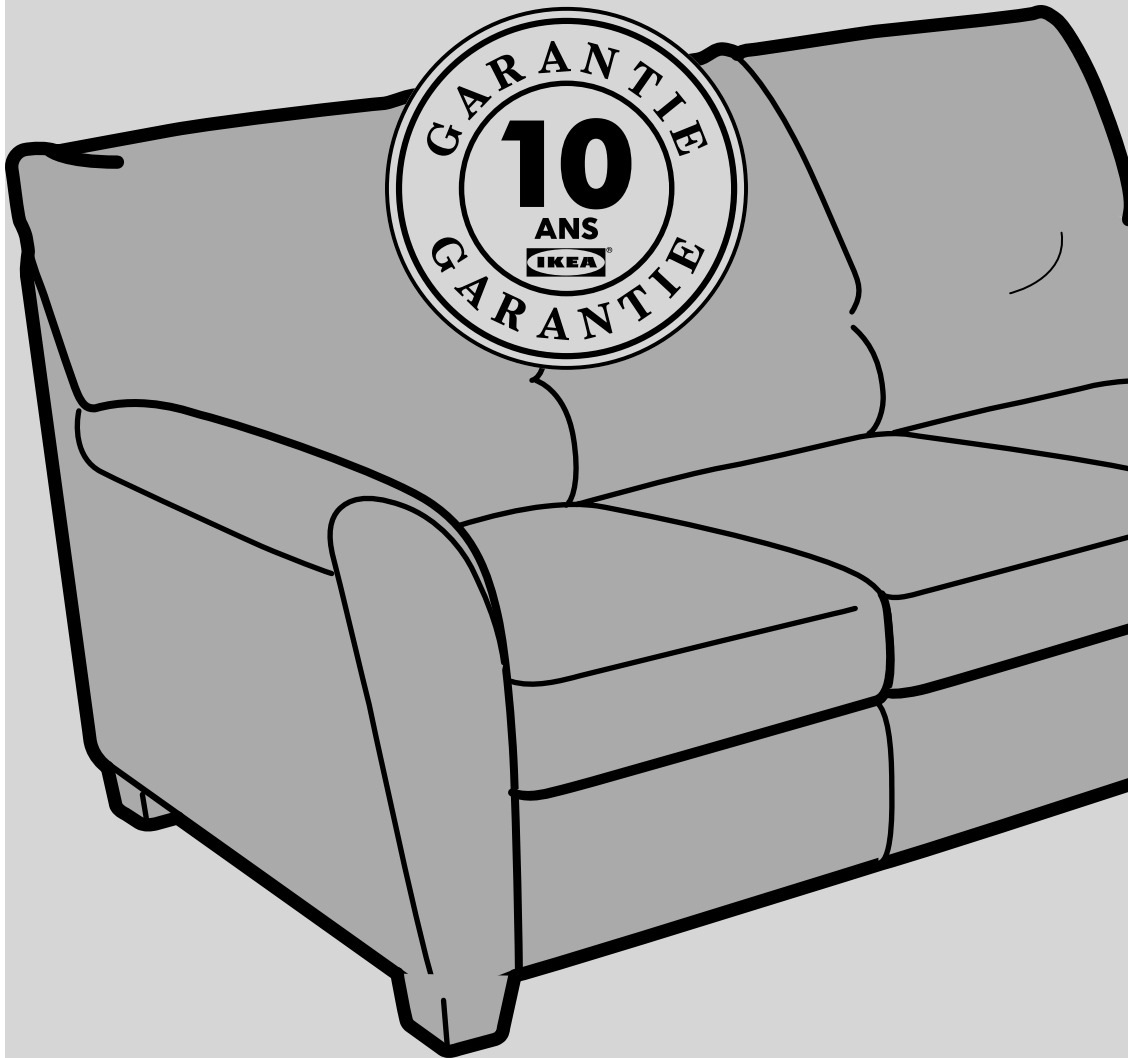

CANAPÉS
10 ans de garantie

Quelle est la durée de la garantie?
IKEA offre une garantie de 10 ans sur les CANAPÉS, à partir de la date d'achat. CONSERVEZ SOIGNEUSEMENT LA PREUVE DE PAIEMENT des articles concernés ; elle mentionne la date d'achat.

Que couvre la garantie?
La loi sur la protection des consommateurs s'applique à tous nos produits.
La garantie offerte sur les CANAPÉS va toutefois plus loin: IKEA garantit qu'ils résisteront à une usure normale pendant toute la période de garantie.
La garantie IKEA couvre tous les canapés portant le label "10 ans de garantie". La garantie couvre la structure, legarnissage, les ressorts et la housse ou revêtement.

Quelles sont les conditions?
La seule condition pour pouvoir recourir à la garantie, c'est d'utiliser votre canapé normalement.
La garantie ne couvre donc pas l'usure résultant d'un usage inapproprié, d'un montage incorrect, de méthodes de nettoyage inadaptées, de rayures, impacts, accidents et incidents similaires.

Que faire lorsqu'un élément est endommagé?
Si vous souhaitez faire intervenir la garantie, contactez votre magasin IKEA. Nous examinons votre demande et, si elle répond aux conditions de garantie, nous réparons les éléments endommagés ou remplaçons l'article, que vous pouvez venir enlever ensuite dans le magasin IKEA le plus proche.

Que faire lorsque l'article n'est plus disponible?
Pour vous offrir sans cesse des produits modernes et fonctionnels, nous renouvelons chaque année une partie de notre assortiment. Nous ne pouvons donc pas garantir que votre canapé fera encore partie de notre gamme de produits dans quelques années. Si l'article a disparu de l'assortiment, IKEA proposera une solution de remplacement adaptée.

Pour tout renseignement complémentaire…
… Contactez votre magasin IKEA. Vous trouverez les adresses dans le catalogue IKEA ou sur www.ikea.be.

Application de la garantie légale:
« La présente garantie n'affecte pas les droits du consommateur en vertu du régime des vices cachés ou de l'obligation de délivrance d'un bien conforme tels que prévus par le Code civil (loi du 1er septembre 2004 relative à la protection des consommateurs en cas de vente de biens de consommation) ».

Conservez soigneusement la PREUVE DE PAIEMENT des articles concernés; elle mentionne la date d'achat.
Attachez VOTRE PREUVE DE PAIEMENT ici.

IKEA®
Design and Quality
IKEA of Sweden